

# ÉQUIPE MOBILE SANTÉ PRÉCARITÉ

---

Bilan d'activité standardisé 2024  
Juin 2025

## Rapport d'Activité Standardisé des équipes mobiles SEGUR 27

EMSP, LHSS mobile/de jour

régions	
département	
année	2024

Certaines cases possèdent un point rouge, si vous cliquez dessus, un commentaire apparaîtra

Type de dossier

## I. L'Organisme gestionnaire

## 1- Identification de la structure

Nom de l'organisme gestionnaire	ADALEA
Nom de l'équipe (EMSP/LHSSmobile/LHSS de jour) disposant de l'autorisation administrative	EMSP
Nom de la structure de rattachement (pour ACT HLM et LHSS mobile/de jour)	
Nom et prénom du Responsable	Isabelle CROUZEL

Adresse :	50, rue de la Corderie
Code postal :	22000
Commune :	SAINT-BRIEUC

Téléphone :	02 96 68 30 50
Adresse électronique :	<a href="mailto:secretariatdirection@adalea.fr">secretariatdirection@adalea.fr</a>
Site Internet :	<a href="http://www.adalea.fr">www.adalea.fr</a>

## 2- Critères d'admission dans le dispositif définis par votre structure

Les personnes accompagnées par l'EMSP présentent des problèmes de santé somatique, ou suspicion de problème de santé. Elles ont entre 18 et 70 ans, sont en situation de précarité et d'isolement (sur le plan : logement, financier, social, familial...) et ont des difficultés à se rendre vers les structures médico-sociales existantes. Les personnes bénéficient d'un accompagnement global et renforcé, sans critère de droit de santé ou de séjour.

**II. MOYENS FINANCIERS DU DISPOSITIF**

A partir du compte administratif :

**Recettes :**

GI : Produits de la tarification	
GII : Autres produits relatifs à l'exploitation	
GIII : Produits financiers et produits non encaissables	

Montant total de la participation des résidents réellement enregistré comme produit :	
Montant mensuel de la participation demandée aux résidents (que le résident s'en acquitte ou non)	

**Charges :**

GI : Dépenses liées à l'exploitation courante	
GII : Dépenses liées au personnel	
GIII : Dépenses liées à la structure	

Montant total annuel de l'aide financière attribuée aux personnes accompagnées (argent, ticket restaurant, frais liés à la scolarité ...)	
Montant total annuel de l'aide en nature attribuée aux personnes accompagnées (ticket de bus, ...)	

**Commentaires**

III. L'EQUIPE

Convention collective	
-----------------------	--

En nombre d'Equivalent Temps Plein Travaillé-ETPT

ETPT : un temps plein correspond à 35 heures par semaine (exemple : un mi-temps est compté 0,5 ETPT)

	Salariés de la structure (en ETPT)	Mis à disposition par d'autres structures (en ETPT)	Total
Infirmier	1		1
Médecin	0,44		0,44
Psychologue	0,2		0,2
Autre personnel paramédical (kiné, diététicien, art thérapeute...)			0
Aide soignant, aide médico-psychologique, Auxiliaire de soin			0
Educateur spécialisé/ Educateur de jeunes enfants/Autre personnel éducatif ou socio-éducatif			0
Animateur / Moniteur			0
Professeur d'activités sportives adaptées			0
Assistant de service social	0,5		0,5
Technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale			0
Conseiller emploi / insertion			0
Conseiller en économie sociale et familiale			0
Chargé de mission logement			0
Maitresse de maison, aide à domicile, auxiliaire de vie, ...	0,3		0,3
Directeur / Chef de service	0,05		0,05
Assistant de direction, secrétariat et personnel administratif			0
Personnel logistique (entretien, maintenance...)			0
autres précisez :			0
			0
			0
<b>Total</b>	<b>2,49</b>	<b>0</b>	<b>2,49</b>
Stagiaires			0
Service civique			0

en nombre de personnes

Effectifs réels dans la structure	
Nombre de départs dans l'année	
Nombre de recrutements dans l'année	

Distance kilométrique parcourue par l'équipe	9800
Temps partagés	Nombre d'heures
Commission d'admission	47
Réunion dur des dsoiers individuels	47
Réunions d'équipes diverses (partage de pratiques..)	18
Temps de formation des équipes	122

Approche éthique et juridiques des personnes accompagnées; Formation médicale DPC Prise en charg

Périmètre d'intervention	Codes postaux	et Agglo et Agglo
	22 000	
	22 400	

Liste des conventions (dont conventions obligatoires)	Adapei-Les Nouëllas Penthièvre Actions
---	---

**IV. NOMBRE DE PLACES /EQUIPES**

au 31/12 de l'année de référence du rapport d'activité

Nombre total de places/équipes autorisées au 31/12	
dont nombre total de places/équipes installées au 31/12	
dont nouvelles places/équipes autorisées au cours de l'année	

Données à extraire du SI en IDF (sauf commentaires)

## V. PROFIL DE LA FILE ACTIVE

La file active : les personnes occupant une place du dispositif dans l'année (personnes présentes au 31/12 + personnes sorties dans l'année)

### 1- Age et genre des personnes accompagnées

Nombre de personnes accompagnées :

	Femme	Homme	Transgenre/Non-binaire/Autre
0-1 ans			
2-6 ans			
7-17 ans			
18-45 ans		14	
46- 59 ans	4	9	
60 ans et plus	1	6	
Total	5	29	0

	Femme	Homme	Transgenre/Non-binaire/Autre	
Nombre de personnes accompagnées dans l'année (File active)	5	29		34
<b>dont</b> nouvelles personnes accompagnées dans l'année	3	18		21
<b>dont</b> nombre de sortants dans l'année	3	17		20
<b>dont</b> nombre de personnes allophones	1	1		2

	Adulte	Mineurs	Total
Nombre de personnes rencontrées	4		

4 personnes rencontrées pour évaluer leur demande d'admission et ensuite non prise e

### 2- Langues parlées

#### 3 principales langues parlées

Géorgien

### 3- Lieu de vie de la personne

#### Type d'hébergement de la file active :

Nombre de personnes accompagnées en secteur AHI	4
Nombre de personnes accompagnées en secteur DNA	1
Nombre de personnes avec un hébergement précaire (lieu de squat, bidonville, tente, caravane, camping, chez des proches...)	8
Nombre de personnes sans logement ni hébergement - accompagnement directement à la rue (maraudes)	9
Nombre de personnes type hébergement autres	12
Total	34

#### Commentaires

Pour certaines personnes, l'hébergement a évolué au pendant l'accompagnement. Le fait de changer de lieu de vie peut impacter l'accompagnement EMSP. Pour exemple dans le cadre de l'hébergement d'urgence des personnes peuvent être envoyées vers une ville qui ne dépend pas du secteur d'intervention de l'équipe. Cette situation nécessite un dialogue avec les différents partenaires pour essayer de maintenir la personne sur Saint Brieuc ou Lamballe.

### 4- Origine géographique des personnes

Afrique du Nord	
Afrique de l'Ouest	
Afrique de l'est	
Afrique Australe	
Proche Orient	
Moyen Orient	
Extrême Orient	
Océanie	
Europe de l'Ouest	32
Europe centrale	
Europe de l'Est	2
Autres	

### 5- Situation familiale (facultatif)

#### Nombre de personnes accompagnées :

Célibataires	30
En union libre	3
Pacsées	
Mariées	1
Divorcées	
Veufs ou veuves	
Ne sait pas, non renseigné	
total	34

Le total ne correspond pas à la file active totale indiquée en IV

### 6- Personnes sous main de justice ou sortant de prison (liée feuille de route santé des PPSMJ)

Nombre de personnes accompagnées sous main de justice ou sortant de prison	
--	--

#### Dont (situation à l'admission) :

Aménagement de peine	
Suspension de peine pour raison médicale	
Sortie de prison (libération)	
Ne sait pas, non renseigné	
total	0

#### Commentaires

### 7- Pratiques addictives relevant de problématiques pathologiques

Les réponses peuvent être cumulatives. Une personne ayant une dépendance à l'alcool et sous traitement de substitution comptera pour 1 dans chaque case prévue

#### Nombre de personnes accompagnées avec un :

Usage à risque ou nocif d'alcool	22
Usage à risque ou nocif de substances psychoactives - (hors alcool et hors tabac)	4
Traitement de substitution aux opiacés	3

#### Commentaires

Nous pouvons constater que 29 personnes sur 34 accompagnées dans l'année présentent une pratique addictive. En effet, les personnes en situation de grande précarité, isolées, sont plus susceptibles de développer des addictions. Au début de l'accompagnement certaines d'entre elles ont pu exprimer leur envie d'être accompagnées dans l'arrêt ou la diminution des consommations, certaines ne souhaitaient pas de suivi au début mais ont, au cours de l'accompagnement EMSP, souhaité rencontrer des professionnels. Pour 10 de ces personnes, l'EMSP a pu faire une orientation vers l'EMA ou le CSAPA. Pour les autres personnes accompagnées, il n'y avait pas de souhait d'être accompagné autour des pratiques addictives.

8- Profil des personnes accompagnées en fonction de leur(s) pathologie(s)

Pour EMSP/LHSS mobile/de jour: pathologie principale rencontrée

Nombre de personnes ayant la pathologie suivante

	Total
VIH	
Hépatite B	
Hépatite C	
Cancers	3
Diabète	
Insuffisance rénale	
Maladies cardio-vasculaires, hypertension	
Trouble neurocognitif (séquelles d'AVC,...)	
Maladie neurologique dégénérative (SEP, Parkinson..)	
Autre pathologie neurologique (dont épilepsie)	2
Pathologie pulmonaire	2
Maladie psychiatrique, dépression, troubles du comportement, anxieux, de l'alimentation ...	
Addictions (hors alcool et tabac) y compris traitement de substitution aux opiacés	
Alcoolisme	
Drépanocytose	
Tuberculose	
Cirrhose, insuffisance hépatique	1
Maladies génétiques, maladies rares, maladie orphelines...	
Maladies digestives, du tube digestif, gastro-intestinales	
Maladies autoimmunes	
Problème dermatologique (parasitose, dermatite)	2
Problème ophtalmologique	
Problème ostéoarticulaire	5
Lésions traumatiques (dont accident vie courante, tentative de suicide, agression, ...)	1
Grossesse, accouchement et périnatalité (prénatal)	
Grossesse, accouchement et périnatalité (postnatal)	
Maladie endocrinienne, nutritionnelle et métabolique (sauf diabète)	
Autres, précisez	
Problème dentaire	1
Altération de l'état général	5
Reprise d'un suivi global	12
Ne sait pas, non renseigné	
<b>Total</b>	<b>34</b>

le total n'est pas égal au nombre de femmes de la file active indiqué au IV.

**Comorbidités chroniques associées**

Nombre de personnes accompagnées avec au moins une comorbidité chronique (hors addiction, alcoolisme et handicap)	34
---	----

9- Situation administrative - droit au séjour

	Personnes accompagnées pendant l'année (file active) : situation à l'entrée	Personnes sorties dans l'année (file active) : situation à la sortie (personnes décédées comprises)
Personne de nationalité française	31	19
Personne étrangère ayant la nationalité d'un pays de la communauté européenne	1	
Mineurs non-accompagnés (MNA)		
Personne avec titre de séjour (asile ou tout titre de séjour)		
Personnes sans titre de séjour	2	1
Personnes ayant déposé une demande asile ou titre de séjour		
Ne sait pas/ non renseigné		
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>20</b>

le total ne correspond pas à la file active totale indiquée au IV le total ne correspond pas au nombre total de sortants indiqué au IV

Comment sont accompagnées les personnes nécessitant des démarches, vis-à-vis du droit au séjour ?

Parmi les personnes accompagnées cette année, 2 n'avaient pas de titre de séjour et avaient reçu une obligation de quitter le territoire français. Cette obligation a entraîné une fin d'accompagnement par Coallia, et donc une fin d'hébergement. Aucun recours, aucune démarche vis à vis du titre de séjour n'était envisageable pour l'une des personnes qui a finalement choisi un retour dans son pays d'origine. Pour la seconde, elle a été orientée par l'EMSP vers l'ASTI pour effectuer une nouvelle demande pour elle et sa famille.

10- Protection maladie

Protection maladie de base :	Personnes accompagnées pendant l'année (file active) : situation à l'entrée	Personnes sorties dans l'année (file active) : situation à la sortie
Nombre de personnes bénéficiant de la protection universelle maladie (PUMA) sans ALD	27	13
Nombre de personnes bénéficiant de la protection universelle maladie (PUMA) ayant une ALD	6	6
Nombre de personnes bénéficiant de l'aide médicale Etat (AME)	1	1
Nombre de personnes bénéficiant de l'allocation adulte handicapé (AAH)	8	5
Nombre de personnes sans protection maladie de base	1	0
Ne sait pas/ non renseigné	0	0
<b>Total</b>	<b>43</b>	<b>25</b>

le total ne correspond pas à la file active totale indiquée au IV le total ne correspond pas au nombre total de sortants indiqué au IV

**Protection complémentaire :**

Personnes accompagnées pendant l'année (file active) : situation à l'entrée

Personnes sorties dans l'année (file active) : situation à la sortie

La rencontre avec la MSA a permis d'engager un travail de partenariat pour faire avancer les dossiers de certains assurés

Complémentaire santé solidaire (ex-CMU-C)	20	15
Autres	4	5
Sans protection complémentaire	10	0
Ne sait pas/ non renseigné	0	0
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>20</b>

le total ne correspond pas à la file active totale indiquée au IV

le total ne correspond pas au nombre total de sortants indiqué au IV

**11 - principales ressources**

Personnes accompagnées pendant l'année (file active) : situation à l'entrée

Personnes sorties dans l'année (file active) : situation à la sortie

Nombre de personnes ayant des ressources non publiques (travail, aide de proche...)	5	2
Nombre de personnes ayant des aides/allocations publiques	25	15
Sans revenu	4	3
Ne sait pas/ non renseigné		
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>20</b>

le total ne correspond pas à la file active totale indiquée au IV

le total ne correspond pas au nombre total de sortants indiqué au IV

**12 - Situation professionnelle (facultatif)**

indiquez une seule situation par personne

Personnes accompagnées pendant l'année (file active) : situation à l'entrée

Personnes sorties dans l'année (file active) : situation à la sortie

En emploi à temps partiel		
En emploi à temps plein		
En formation		
Sans activité professionnelle	23	14
autres, précisez :		
Retraite	3	1
Handicap/Invalidité	8	5
Ne sait pas/ non renseigné		
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>20</b>

le total ne correspond pas à la file active totale indiquée au IV

le total ne correspond pas au nombre total de sortants indiqué au IV

VI. ACTIVITES REALISEES

1- Modalités de l'accompagnement médico-social

Décrivez les étapes et actions principales de l'accompagnement proposé et les adaptations liées au lieu de vie

Cette année, après sollicitation des partenaires et étude lors des réunions d'équipe, l'EMSP a effectué de nombreuses rencontres pour étude d'admission dans lesquelles une étude des besoins de la personne était faite afin de pouvoir analyser au mieux la situation et envisager un accompagnement ou pas. Lors d'un accord de prise en charge, un entretien est réalisé avec un rappel des missions de l'équipe. Durant cet entretien ou dans un second temps, les objectifs de la personne sont co-construits avec elle et l'équipe puis notifiés dans un tableau, le contrat d'accompagnement est lu et signé par la personne. C'est l'occasion de faire un point médical par l'infirmière de l'équipe ou le médecin si nécessaire, et la situation sociale est étudiée par le travailleur social. Dès lors, la coordination des rendez-vous médicaux et des démarches sociales se mettent en place. La personne est informée de la possibilité de rencontrer la psychologue de l'équipe si elle le souhaite. Les rencontres avec la personne accompagnée sont réalisées en fonction de sa demande et des besoins : sur le lieu de vie, dans la voiture de l'EMSP, en extérieur dans un lieu public, etc... L'équipe mobile peut assurer les accompagnements aux rendez-vous si la personne le nécessite. La fréquence des visites varie en fonction des besoins de la personne : cela peut être 1 fois par semaine ou bien tous les jours, notamment en début d'accompagnement. L'intervention en binôme permet d'aborder plusieurs thèmes au cours des entretiens et d'apporter des réponses plus rapidement aux personnes. Après 2 mois d'accompagnement, un point est réalisé en équipe sur les objectifs fixés en début de prise en charge. Si nécessité et si la personne le souhaite, l'accompagnement peut être renouvelé. Désormais nous disposons d'un lieu fixe à Lamballe pour rencontrer les personnes à l'accueil de jour géré par l'association Penthièvre Action. Ce lieu permet de rencontrer les personnes plus facilement dans le cadre de rendez vous.

2- Pré-admission

Nombre de demandes d'intervention reçues dans l'année	34
---	----

3- Activités d'accompagnements à des RDV

Nombre de recours à interprétariat professionnel	13	heures
--	----	--------

Nombre d'accompagnements dans l'année pour une démarche extérieure (rendez-vous médicaux, démarches administratives...)	223
Nombre de personnes accompagnées (file active) concernées par ces accompagnements	34

4 - Missions réalisées

	Nombre de prestations
Premiers soins	27
Bilans de santé infirmiers	34
Soins infirmiers sur prescription (ESSIP)	
écoute	
Nombre de demande d'ouverture de droits santé	9
Nombre de démarches administratives relatives à l'accès au logement	16
Nombre de démarches administratives relatives à l'accès au séjour	1
Nombre de démarches administratives relatives aux mesures de protection (signalement préoccupant enfant, tutelle/curatelle)	9
Nombre de remise de matériel RDRD	
Nombre de remise de produits alimentaires /vetsimentaires	
Nombre d'orientation vers un professionnel de santé	77
Nombre d'orientation vers un dispositif social (autre que droits santé)	12
Orientation vers un CAARUD, service addictologie...	10
Orientation vers un dispositif d'urgences	2

16 personnes concernées

9 personnes concernées

Dont 1 signalement et 1 mise

12 personnes concernées

Orientation vers une PASS	2
Orientation vers un service hospitalier (hors urgences)	26
Orientation vers un dispositif publics de prévention (CLAT, CeGIDD, CVAX)	0

principaux professionnels de santé, précisez :

Echanges/Orientation avec médecins spécialistes hospitaliers	244
Echanges/Orientation Médecin généraliste	27
Echanges/Orientation Infirmiers libéraux	53
autres orientations précisez :	
CMP, EMPP	1

Commentaires

La psychologue a rencontré 19 des personnes accompagnées, dans le cadre de l'accompagnement global par l'équipe. Elle a réalisé 27 consultations psycho pour 10 personnes. Les difficultés d'orientation vers les médecins généralistes et dentistes s'est particulièrement accrue cette année (départ en retraite de médecin recevant des patients hors de leur patientèle, départ de chirurgiens oraux du CH Yves Le Foll). Nous sommes malheureusement parfois sans solutions malgré les sollicitations du MISAS de la CPAM. Nous constatons également des allongements des délais pour obtenir des RDV avec pour conséquence d'allonger nos durées d'accompagnement.

#### VII. CANDIDATURES, ADMISSIONS et REFUS D'ADMISSION

1- Demandes de prise en charge

	Femme	Homme	Transgenre/Non-binaire/Autre	Mineur	Total
Nombre de candidatures reçues dans l'année	6	28			34

## 2- Admissions

Nombre de personnes admises dans l'année de référence	22
---	----

Nb de personnes orientées par :

Indiquez un seul service orientateur par personne admise

Votre dispositif ACT hébergement ou LHSS hébergement	
Association ou structure interne	14
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, autre LHSS, LAM...)	1
Etablissement social d'hébergement AHI ou DNA	
Services sociaux municipaux/départementaux	5
Services hospitaliers (et autres : ELSA, service de médecine, clinique...)	
SPIP ou USMP (personnes placées sous main de justice ou sortie de prison)	
Autre association	
Initiative de la personnes ou des proches	
Initiative d'un médecin de ville	
Autre	2

1 par mandataire, 1 par DAC

Pour ESSIP, précisez le prescripteur (médecin associatif/médecin de ville/médecin hospitalier)

Ne sait pas, non renseigné	

total 22

Le total ne correspond pas au nombre de personnes admises dans l'année indiqué en IV

## 3- Refus d'admission

Nombre de refus de candidature calculé	12
--	----

Motifs de refus (inclure refus de la personne, refus car inéligible (quelle raison), refus car plus de place disponible...)	Pourcentage
Dispositif EMSP inadapté	8
Refus de la personne	2
Perdu de vue	1

et 1 personne pour laquelle nous n'avions pas encore statué au 31/12

Commentaires

L'EMSP se réunit une fois par semaine en réunion pour étudier les nouvelles sollicitations. Quand le partenaire orienteur n'a pas pu obtenir assez d'informations sociales et médicales, nous organisons une rencontre pour étude d'admission avec la personne. Après cette rencontre ou directement lors de la sollicitation, certaines situations sont refusées, et ce, pour différentes raisons: sur décision de la personne qui finalement ne souhaite pas effectuer des démarches santé pour le moment, pour inadéquation entre la situation et les missions de l'EMSP (recherche d'un médecin traitant simplement sans caractère d'accompagnement renforcé global, possibilité pour la personne de se rendre dans les structures déjà existantes, etc...). Lorsque l'EMSP acte sur un refus d'accompagnement, une réponse plus adaptée est donné au partenaire orienteur (Point Santé, EMPP, urgences, Médecin traitant...).

VIII. LES SORTIES

Nombre de personnes accompagnées sorties du dispositif dans l'année (personnes décédées comprises)	20
--	----

1- Tranches d'âges

Age et genre des personnes accompagnées

Nombre de personnes accompagnées :

	Femme	Homme	Non-binaire/Autre
0-1 ans			
2-6 ans			
7-17 ans			
18-45 ans		8	
46-59 ans	3	5	
60 ans et plus		4	
Total	20	17	0

2- Motif de sortie du dispositif

Nombre de sortants, parmi les personnes accompagnées :

décédés pendant l'accompagnement	
ayant quitté volontairement le dispositif	1
ayant été exclu par la structure	
ayant intégré un ACT	1
ayant intégré un LAM, un LHSS	
ayant intégré un établissement médico-social pour personnes âgées	
ayant intégré un établissement médico-social pour personnes handicapées	
ayant intégré un établissement médico-social spécialisé en addictologie	
ayant intégré un établissement de santé (hôpital, SSR...)	1
ayant intégré un hôpital psychiatrique	
perdu de vue	2
autre préciser,	
Objectifs atteints	12
Départ du territoire	2
Inadéquation des moyens	1
Ne sait pas, non renseigné	
total	20

3- Soutien et suivi après la sortie du dispositif

Existe t'il un dispositif de suivi santair aprs la sortie du dispositif ?	
Existe t'il un dispositif de suivi social aprs la sortie du dispositif ?	
Nombre de personnes sorties dans l'année ayant bénéficié d'un suivi / soutien après leur sortie	

Décrivez le type de suivi proposé

Certaines personnes beneficent déjà d'un suivi social (MDD ou mesure de protection). Le relais est fait avec les partenaires qui nous ont sollicités en amont. D'autres personnes ont été orientées vers une mesure de protection, ce qui a permis de mettre un accompagnement plus renforcé afin d'aider la personnes pour ses demarches administratives et financiers. Nous avons également accompagné deux personnes auprès d'un medecin expert pour demander à ce que la mesure de protection soit renforcée. Sur le plan médical, trouver des structures ou des professionnels pouvant pendre le relais est beaucoup plus complexe. Sur Lamballe, nous avons pu orienter plusieurs personnes avec le cabinet médical rattaché au CH. Mais nous sommes en grande difficulté pour trouver des médecins généralistes sur St Briec. Le Point Santé de St Briec est donc un relais indispensable sur le secteur briochin. Sur Lamballe, nous travaillons de façon rapprochée avec l'infirmière de la MDD. Enfin, beaucoup des personnes accompagnées nécessiteraient encore des accompagnements physiques aux RDV médicaux. Nous essayons de trouver solutions palliatives au cas par cas mais sans grand succès malheureusement...

Commentaires

IX. LES DUREES DE SEJOURS

EMSP/LHSS mobile/de jour

Nombre de personnes accompagnées au 31/12 depuis : (période totale, si allers-retours)      Nombre de personnes sorties dans l'année du dispositif, qui étaient accompagnées dans le dispositif depuis:

0 à 2 mois	1	2
2 à 6 mois	5	13
plus de 6 mois	8	5
	14	20

Le total devrait être égal à la file active indiquée en IV moins le no Le total n'est pas égal au nombre de sortants indiqués en IV.

Durée moyenne de prise en charge uniquement des personnes sorties dans l'année (en jours)	152
---	-----